

PROTOCOLE D'ENCADREMENT¹

CONCERNANT L'UTILISATION DES CELLULAIRES

École des Pionniers – Pavillon Laure-Gaudreault

Afin de bien connaître les interventions qui concernent une utilisation inadéquate du cellulaire, voici les étapes qui ont été déterminées et qui seront suivies par l'ensemble de l'équipe école.

Première saisie

- L'enseignant entre l'intervention dans Mozaïk et remet le cellulaire au TES.
- Le TES conserve le cellulaire pour les 4 prochaines périodes.
- Le TES planifie une retenue² dans un court délai.

Deuxième saisie

- L'enseignant entre l'intervention dans Mozaïk et remet le cellulaire au TES.
- Le TES conserve le cellulaire pour les 8 prochaines périodes.
- Le TES planifie une retenue dans un court délai.

Troisième saisie

- L'enseignant entre l'intervention dans Mozaïk et remet le cellulaire au TES.
- Le TES dépose le cellulaire au secrétariat.
- La direction rencontre l'élève.
- Le TES planifie une retenue dans un court délai.
- La direction planifie une rencontre avec l'élève et le parent dans un délai raisonnable.

Pour toute autre saisie, une analyse du dossier sera faite par l'équipe école et des mesures particulières seront mises en place.

¹ Ce document sera réévalué au besoin lors du dépôt de la politique ministérielle à l'égard de la gestion des cellulaires dans les établissements scolaires du Québec.

² Les moments de retenues seront identifiés par l'équipe d'intervenants (midi, fin de journée, journée pédagogique). De plus, le parent est informé de celle-ci ainsi que de la raison pour laquelle l'élève y est convoqué par un document d'assignation qui lui est envoyé pour signature. Chaque élève convoqué doit apporter ce formulaire signé lors de la retenue.